



COMMISSION DES RESSOURCES GENETIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 3.1 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session

22-24 juin 2021

VERS UN CADRE MONDIAL POUR LA CONSERVATION *IN SITU* ET LA GESTION À L'EXPLOITATION DES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Table des matières

	Paragraphes
I. Introduction.....	1-3
II. Premier Symposium international multipartite sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.....	4-13
III. Prochaines étapes possibles.....	14-15
IV. Indications que le groupe de travail est invité à donner	16

I. INTRODUCTION

1. À sa dix-septième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a demandé à la FAO d'organiser deux colloques internationaux portant sur i) la conservation *in situ* des plantes sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments et ii) la gestion à l'exploitation et le développement des variétés utilisées par les agriculteurs et des variétés locales, en collaboration avec le Secrétariat du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Traité)¹. À sa quarante et unième session, la Conférence de la FAO a accueilli avec satisfaction le rapport de la Commission et l'a approuvé².
2. Après consultation du Bureau de la Commission, il a été convenu qu'un symposium unique serait organisé, compte tenu de l'existence de synergies thématiques, de la nécessité d'utiliser au mieux les ressources et le temps disponibles et de la volonté de susciter un intérêt et un élan durables. Le premier Symposium international multipartite sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Symposium), qui devait avoir lieu initialement les 15 et 16 juin 2020 au Siège de la FAO, à Rome, a été reporté en raison de la pandémie de covid-19 pour finalement se tenir à distance les 29 et 30 mars 2021³.
3. Le présent document dresse un compte rendu succinct du symposium et aborde les prochaines étapes possibles en vue de leur examen par le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (le Groupe de travail). Un rapport plus détaillé du Symposium est fourni dans le document intitulé *Draft Report of the First International Multi-stakeholder Symposium on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture* (projet de rapport sur le premier Symposium international multipartite sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture)⁴.

II. PREMIER SYMPOSIUM INTERNATIONAL MULTIPARTITE SUR LES RESSOURCES PHYTOGÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

4. Comme la Commission l'avait demandé, l'organisation du Symposium a été effectuée en collaboration avec le Traité. Le Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures a également été invité à participer à la mise sur pied de la manifestation.
5. Conformément à la demande de la Commission, le Symposium s'est penché sur les deux thèmes centraux qui avaient été définis, à savoir la conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments et la gestion à l'exploitation des variétés des agriculteurs et des variétés locales. À cette fin, la manifestation d'une durée de deux jours, qui comportait à la fois des présentations de spécialistes en séance plénière et des débats entre les parties prenantes, a été articulée autour de quatre thèmes généraux:
 - a. gestion durable de la diversité des espèces cultivées: défis et possibilités;
 - b. conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments;
 - c. gestion à l'exploitation des variétés des agriculteurs et des variétés locales;
 - d. la voie à suivre: création de communautés de pratique.
6. Dans les jours précédant le Symposium, les présentations des experts techniques ont été mises à disposition sur la page web de l'événement⁵ sous la forme d'enregistrements vidéo, dans toutes les langues officielles des Nations Unies.

¹ C 2019/25, paragraphe 62.

² C 2019/REP, paragraphe 58.

³ <http://www.fao.org/about/meetings/multi-stakeholder-symposium-on-pgrfa/fr/>.

⁴ CGRFA/WG-PGR-10/21/2.1/Inf.1.

⁵ <http://www.fao.org/about/meetings/multi-stakeholder-symposium-on-pgrfa/fr/>.

7. Plus de 800 personnes représentant un éventail large et diversifié de parties prenantes, notamment des organisations nationales et internationales de recherche agronomique, des universités et des organisations non gouvernementales, ont participé au Symposium, dont la retransmission en direct sur le site web de la FAO⁶ a été suivie par 256 personnes supplémentaires. Les enregistrements des webdiffusions sont disponibles sur la page web du Symposium⁷.

8. La séance d'ouverture du Symposium comprenait des interventions de M^{me} Beth Bechdol, Directrice générale adjointe de la FAO, M^{me} Irene Hoffmann, Secrétaire de la Commission, M. Kent Nnadozie, Secrétaire du Traité, et M. Stefan Schmitz, Directeur exécutif du Fonds fiduciaire mondial pour la diversité des cultures. Le thème souvent évoqué était celui de l'importance qu'il y a à élargir la diversité intraspécifique et interspécifique des espèces cultivées afin d'améliorer la résilience des systèmes de production végétale et l'état nutritionnel des populations. L'adaptation indispensable des systèmes agricoles et alimentaires au changement climatique et la nécessité impérieuse de concrétiser les objectifs de développement durable (ODD) ont été mises en avant comme des raisons primordiales de renforcer la diversité des espèces cultivées au sein des exploitations et la conservation *in situ* des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RPGAA). Les intervenants ont également invité les participants et les parties prenantes à examiner les modalités de l'échange d'informations et à déterminer de quelle façon la FAO pouvait utiliser son pouvoir de mobilisation et de facilitation afin de renforcer la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des RPGAA.

9. **Gestion durable de la diversité des espèces cultivées: défis et possibilités.** Trois discours d'ouverture ont permis de situer le contexte, en mettant en évidence les approches utilisées actuellement pour la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des RPGAA. Plusieurs enjeux ont été abordés, notamment la réduction de l'écart entre conservation *in situ* et conservation *ex situ*, l'évaluation de la diversité, l'établissement de priorités, la collecte à l'aide de cartes afin d'accroître la diversité des RPGAA dans les banques de gènes ou encore la valeur ajoutée des variétés des agriculteurs. Les intervenants ont insisté sur l'importance de la diversité génétique pour l'élaboration de variétés améliorées, la contribution des petits exploitants à la sélection variétale participative, l'évaluation du potentiel des variétés des agriculteurs et des variétés locales pour le développement des marchés, la production de semences, les réseaux de distribution, et les priorités en matière de recherche. Ils ont également souligné l'importance qu'il y avait à intégrer les travaux dans les secteurs de l'agriculture, des forêts, de la santé et de la gestion des ressources pour assurer une conservation efficace et une utilisation durable de la diversité des espèces cultivées. L'équilibre entre les besoins des différentes parties prenantes a été mis en évidence en tant qu'élément clé de la réussite et de la pérennité des initiatives. Les débats se sont concentrés sur la nécessité d'une bonne gouvernance, d'un financement durable et d'une coopération multipartite.

10. **Conservation *in situ* des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées et des végétaux sauvages constituant une source d'aliments.** Des études de cas ont mis en évidence des pratiques optimales adaptées aux différents contextes pour la gestion à des fins de conservation dans la nature et dans le cadre de programmes complémentaires de conservation *ex situ*, ainsi que pour l'utilisation d'espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées dans le domaine de la présélection. L'accent a également été mis sur le rôle important que jouent les végétaux sauvages constituant une source d'aliments pour la nutrition et la sécurité alimentaire des communautés locales en temps de pénurie alimentaire. Les avancées de la science et de la technologie ont été débattues dans le contexte de l'identification de nouveaux allèles à partir d'espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées, aux fins de l'amélioration des espèces cultivées et du recensement des populations menacées par l'érosion génétique. Les participants ont souligné combien il était important de cartographier les emplacements des RPGAA sauvages et cultivées, de s'appuyer sur des évaluations comparatives des menaces pour classer les activités de conservation par ordre de priorité, et de renforcer les capacités dans les disciplines de la taxonomie et de la sélection végétale.

⁶ <http://www.fao.org/webcast/home/fr/>.

⁷ <http://www.fao.org/about/meetings/multi-stakeholder-symposium-on-pgrfa/fr/>.

11. **Gestion à l'exploitation des variétés des agriculteurs et des variétés locales.** Des études de cas ont été présentées pour examiner les stratégies et les méthodes permettant d'assurer la prise en compte systématique de la conservation et de l'utilisation durable des variétés des agriculteurs et des variétés locales. Les intervenants ont attiré l'attention sur des approches permettant d'évaluer la diversité au sein des exploitations, ont exploré des stratégies complémentaires de conservation *ex situ*, ont débattu de l'utilisation de la diversité des RPGAA dans les exploitations à des fins d'amélioration des espèces cultivées et ont présenté des initiatives communautaires locales et régionales visant à renforcer la gestion de la diversité des RPGAA au sein des exploitations. Les débats ont mis en évidence la nécessité d'un dialogue entre les gestionnaires de banques de gènes et les agriculteurs en ce qui concerne la création de banques de semences communautaires, l'enregistrement officiel des variétés des agriculteurs et des variétés locales et le développement des chaînes de valeur.

12. **La voie à suivre: création de communautés de pratique.** Les participants se sont penchés sur le rôle joué par les réseaux et les communautés de pratique existants en vue de la conservation des RPGAA en dehors des banques de gènes et de l'utilisation durable de la diversité des espèces cultivées. Ils ont estimé que des politiques nationales et/ou régionales harmonisées, notamment des plans nationaux, des lignes directrices et des systèmes de réglementation, constituaient des outils importants pour renforcer l'apport des RPGAA aux efforts déployés pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition. De manière générale, il est ressorti des interventions que les communautés de pratique étaient indispensables au partage des connaissances, notamment en ce qui concerne les défis recensés et les réussites présentées.

13. À la suite de la présentation sur les communautés de pratique, un dernier débat sous forme de **table ronde** a été l'occasion de s'intéresser aux principaux défis de la conservation *in situ* et de la gestion à l'exploitation des RPGAA ainsi qu'aux solutions qui pourraient permettre de les relever. Les participants à la discussion sont parvenus à la conclusion que, parmi les principaux défis liés à la conservation des RPGAA en dehors des banques de gènes et à l'utilisation durable de ces ressources, figurait notamment le manque d'informations relatives à la taxonomie, à la biologie reproductive et aux caractères économiquement importants d'un grand nombre d'espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées. Les participants ont également estimé que l'utilisation de variétés sauvages apparentées à des variétés cultivées dans le domaine de la présélection était un sujet qui nécessitait une attention plus grande que celle qu'on lui accordait pour l'instant. De même, ils ont insisté sur le fait qu'il fallait renforcer la caractérisation et l'évaluation des variétés des agriculteurs et des variétés locales, en particulier dans le contexte de la résilience et de la diversité alimentaire. Compte tenu de l'ensemble de ces défis et de ces besoins, il a été jugé indispensable d'harmoniser les politiques et les stratégies nationales et/ou régionales afin d'exploiter pleinement le potentiel des espèces sauvages apparentées à des espèces cultivées ainsi que des variétés des agriculteurs et des variétés locales.

III. PROCHAINES ÉTAPES POSSIBLES

14. De nombreux participants ont considéré qu'un dialogue plus régulier entre les acteurs des secteurs de l'agriculture, de l'environnement, des forêts et de la santé était essentiel afin de promouvoir la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des RPGAA. L'examen de questions d'intérêt commun pourrait servir de point de départ à la mise en place d'actions conjointes qui seraient mutuellement bénéfiques pour les parties concernées, comme la mobilisation de fonds, le partage des enseignements tirés et l'élaboration d'orientations sur les pratiques optimales.

15. Le Symposium a mis en évidence un appel manifeste à un échange plus régulier des expériences et des pratiques optimales en matière de conservation *in situ* et de gestion à l'exploitation de la diversité des espèces cultivées, y compris dans le cadre de programmes complémentaires *ex situ*. La FAO est bien placée pour organiser des réunions avec les parties prenantes, fournir des informations et favoriser le renforcement des capacités. Elle offre également, avec le Groupe de travail et la Commission, une structure de gouvernance qui peut faciliter la prise en compte des expériences des parties prenantes et des pratiques optimales dans les politiques, les programmes de travail et les priorités de financement au niveau mondial.

IV. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER

16. Le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander que la Commission demande à la FAO:

- de parachever, de publier et de diffuser largement le rapport sur le premier Symposium international multipartite sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
- d'organiser à intervalles réguliers, sous réserve de la disponibilité des ressources extrabudgétaires nécessaires, des symposiums sur la conservation *in situ* et la gestion à l'exploitation des RPGAA, en collaboration avec le Traité;
- d'organiser une série de webinaires pour soutenir la mise en œuvre du deuxième Plan d'action mondial et des articles 5 et 6 du Traité.